



Banque de la République d'Haïti



Note mensuelle d'inflation

Juillet 2022

Table des matières

| | |
|--|---|
| I.- Introduction..... | 2 |
| II.- Évolution de l'inflation globale en juillet 2022..... | 2 |
| III.- Évolution des principales fonctions de consommation en juillet 2022..... | 3 |
| IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays..... | 4 |
| V.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation en rythme mensuel | 4 |
| VI.- Prévisions d'inflation..... | 4 |

I.- Introduction

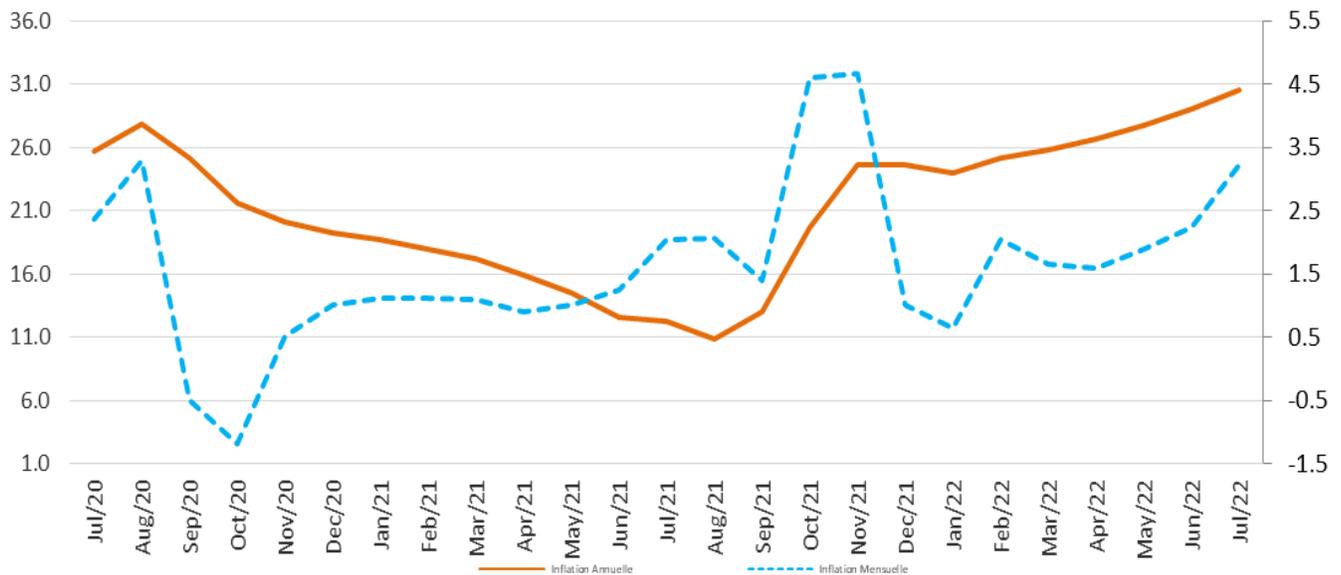
Cette note analyse l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Haïti au cours du mois de juillet 2022. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent la variation mensuelle de l'IPC.

II.- Évolution de l'inflation globale en juillet 2022

L'indice des prix à la consommation (IPC) a été estimé à 227,5 en juillet 2022 contre 220,4 en juin 2022 et 174,3 en juillet 2021. Il en est ressorti, en rythme mensuel, une hausse de 3,2 % de l'IPC, soit 100 points de base de plus que le mois précédent. En glissement annuel, l'inflation s'est accélérée de 1,5 point de pourcentage pour s'établir à 30,5 %.

Par ailleurs, le taux d'inflation mensuel cumulé sur la période allant d'octobre 2021 à juillet 2022 a atteint 23,6 % contre 8,9 % sur la même période de l'exercice précédent. Considérée en moyenne mensuelle sur les dix (10) premiers mois de l'exercice fiscal, l'inflation s'est établie à 2,4 %, soit 1,5 point de pourcentage de plus que celle observée sur la même période en 2021 (0,9 %). Ce taux moyen d'inflation mensuel demeure supérieur à celui enregistré chez nos principaux partenaires commerciaux (États-Unis : 0,7 % et République Dominicaine : 0,8 %).

Graphique 1. Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en juillet 2022 (en pourcentage)



Source : IHSI

III.- Évolution des principales fonctions de consommation en juillet 2022

La progression de l'inflation mensuelle en juillet 2022 reflète en particulier la hausse de 3,9 % de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » dont la contribution à l'inflation sur la période a été de 62 %. Par ailleurs, une accélération a été observée au niveau du taux de croissance de l'indice de presque toutes les divisions de consommation notamment : « Articles d'habillement et chaussures » (3,5 % contre 2,8 % un mois plus tôt), « Restaurants » (3,5 % contre 2,2 %), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (3,4 % contre 2,6 %), « Santé » (3,1 % contre 2,7 %), « Biens et services divers » (3,1 % contre 2,3 %) puis « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (2,5 % contre 1,7 %). Toutefois, l'IPC du poste « Enseignement » est resté inchangé d'un mois à l'autre.

En glissement annuel, l'accélération de l'inflation globale résulte de l'augmentation du rythme de progression de l'indice de presque toutes les fonctions de consommation, à l'exception de celui du poste « Restaurants » qui a décéléré de 270 points de base à 30,4 %. Les variations les plus prononcées ont été enregistrées au niveau de l'IPC des postes Transports » (34,3 % contre 32,7 % au mois précédent), « Articles d'habillement et chaussures » (33,6 % contre 32 %), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (32,7 % contre 30,7 %), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (30,3 % contre 30 %), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (29,6 % contre 28,1 %).

Tableau 1. Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en juillet 2022 (en pourcentage)

| Poste | Pondération | Contribution à l'inflation mensuelle | Contribution à l'inflation annuelle |
|---|-------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| | en % | en % | |
| Indice Général | 100,00 | 100,00 | 100,00 |
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 48,50 | 62,00 | 52,65 |
| Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants | 1,42 | 1,17 | 0,91 |
| Articles d'habillement et chaussures | 5,55 | 6,36 | 6,18 |
| Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles | 14,14 | 7,95 | 14,22 |
| Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer | 5,32 | 5,98 | 5,23 |
| Santé | 2,56 | 2,56 | 2,24 |
| Transports | 9,10 | 5,60 | 10,37 |
| Communications | 2,23 | 1,38 | 0,69 |
| Loisirs | 1,52 | 1,09 | 0,94 |
| Enseignement | 3,91 | 0,00 | 1,03 |
| Restaurants | 0,49 | 0,56 | 0,50 |
| Biens et Services divers | 5,26 | 5,35 | 5,03 |

Sources : IHSI et Calculs de la BRH/MAE

IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays

L'indice des prix des produits locaux ainsi que celui des produits importés ont affiché une tendance similaire à celle de l'indice global en juillet 2022. En effet, en glissement annuel, l'indice des prix des produits domestiques a connu une variation haussière, passant de 21,8 % en juin 2022 à 23,2 % en juillet 2022. Par ailleurs, la croissance annuelle de l'IPC des produits provenant du reste du monde s'est établie à 43,2 % au cours du mois sous-étude, enregistrant une augmentation de 1,5 point de pourcentage par rapport au mois précédent. Cette hausse prononcée des prix des produits importés continue d'influer considérablement sur la dynamique du niveau général des prix, étant donné le poids des importations dans l'offre globale.

S'agissant de la distribution géographique de l'inflation mensuelle, elle est marquée par une accélération au niveau des différentes régions. En effet, le rythme de croissance de l'IPC des régions « Sud » et « Aire Métropolitaine » a augmenté de 100 points de base chacun à 3,5 % et 3,4 % respectivement. De même, les régions « Nord » (3,2 %), « Reste Ouest » (3 %) et « Transversale » (3 %) ont enregistré une accentuation du rythme d'accroissement des prix de 1,1 point de pourcentage par rapport à juin 2022. Sur base annuelle, une poussée inflationniste a été observée au niveau de toutes les régions du pays : « Sud » (33,1 % contre 31,4 % au mois précédent), « Aire Métropolitaine » (31 % contre 29,1 %), « Reste Ouest » (30,7 % contre 29,8 %), Nord (29,2 % contre 27,6 %) et « Transversale » (28,8 % contre 27,4 %).

V.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en juillet 2022

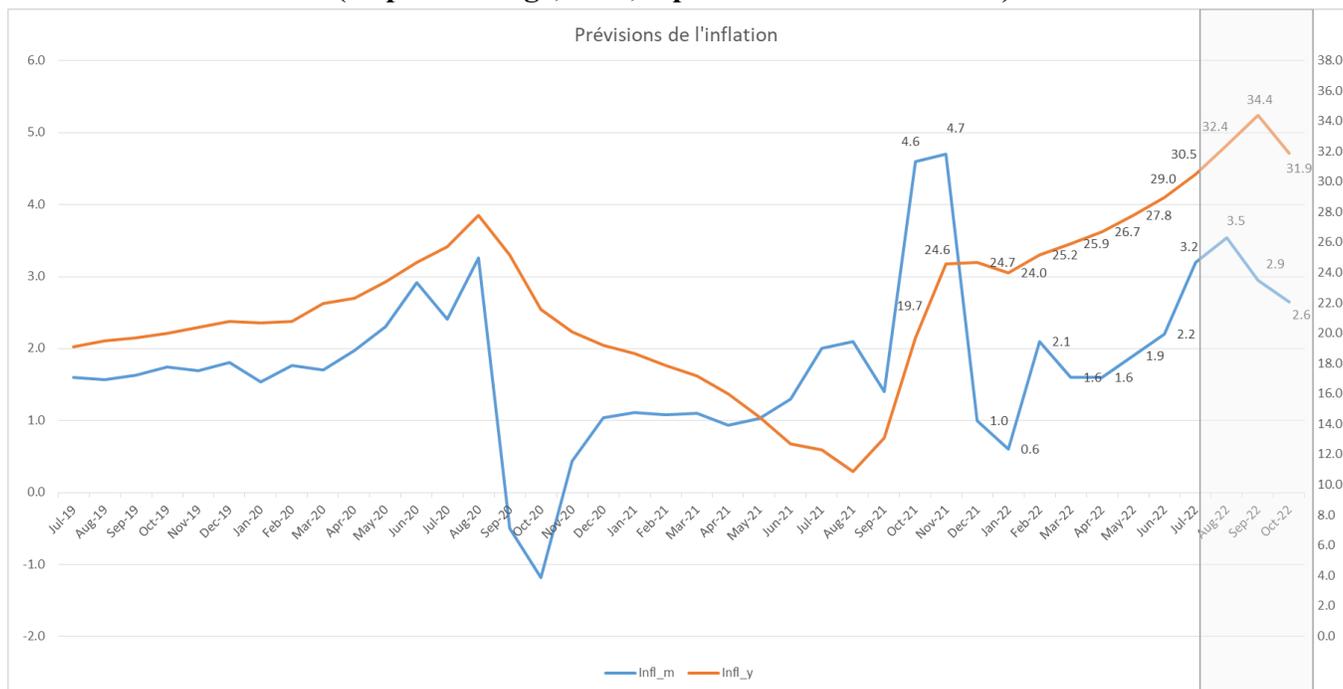
L'accélération de l'inflation mensuelle en juillet 2022 peut être attribuée à plusieurs facteurs dont la détérioration de l'environnement sécuritaire, la dépréciation de la gourde ainsi que les dysfonctionnements liés à l'indisponibilité des produits pétroliers dans les stations-services.

La dégradation continue de l'environnement des affaires en raison du climat sécuritaire et la paralysie de la chaîne de l'offre de produits locaux ont contribué à l'augmentation des coûts de transport au cours du mois sous revue. En effet, les contraintes en termes de disponibilité de carburant ont affecté le déroulement des activités économiques et l'approvisionnement des différents marchés sur l'ensemble du territoire. De plus, sur le marché des changes, la baisse de l'offre et les pressions croissantes sur la demande de devises se sont traduites par une dépréciation de 2,22 % de la gourde par rapport au dollar américain en juillet. Ces facteurs ont eu des incidences négatives sur la structure de coûts de fonctionnement des entreprises. Cette situation a également conduit à des anticipations négatives de la part des opérateurs de marché, lesquels ont ajusté, de façon systématique, leur prix de vente.

VI- Prévisions d'inflation

Les prévisions d'inflation réalisées par la Direction Monnaie et Analyse Economique (MAE) tablent sur une évolution haussière de l'inflation annuelle au cours des deux prochains mois. En effet, l'inflation devrait se porter à 32,4 % et 34,4 % respectivement en août et septembre 2022 pour se replier à 31,9 % au premier mois de l'exercice fiscal 2023. En rythme mensuel, après une accélération à 3,5 % en août, l'inflation devrait décélérer pour atteindre 2,9 % en septembre puis 2,6 % en octobre 2022.

Graphique 2. Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois (en pourcentage, août, septembre et octobre 2022)



Source : BRH/MAE

Tableau 2. Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses et Variation mensuelle et annuelle de l'IPC en juillet 2022

| Poste | IPC | | | Variation IPC (%) | |
|---|--------------|-----------|--------------|-------------------|----------|
| | Juillet 2021 | Juin 2022 | Juillet 2022 | Mensuelle | Annuelle |
| Indice général | 174,3 | 220,4 | 227,5 | 3,2 | 30,5 |
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | 191,7 | 244,8 | 254,4 | 3,9 | 32,7 |
| Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants | 136,2 | 158,6 | 162,6 | 2,5 | 19,4 |
| Articles d'habillement et chaussures | 185,3 | 239,1 | 247,5 | 3,5 | 33,6 |
| Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles | 158,4 | 202,9 | 206,4 | 1,7 | 30,3 |
| Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer | 173,5 | 217,4 | 224,9 | 3,4 | 29,6 |
| Santé | 238,9 | 292,9 | 301,9 | 3,1 | 26,4 |
| Transports | 124,6 | 164,3 | 167,4 | 1,9 | 34,3 |
| Communications | 113,1 | 121,4 | 123,7 | 1,9 | 9,4 |
| Loisirs | 183,6 | 213 | 217,7 | 2,2 | 18,6 |
| Enseignement | 130 | 140,3 | 140,3 | 0,0 | 7,9 |
| Restaurants | 195,1 | 245,9 | 254,5 | 3,5 | 30,4 |
| Biens et Services divers | 164,1 | 205 | 211,4 | 3,1 | 28,8 |

Sources : IHSI et BRH/MAE

Glossaire

- Variation mensuelle** : Variation par rapport au mois précédent.
- Glissement annuel** : Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.
- Inflation** : Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.
- Désinflation** : Ralentissement de la croissance des prix.
- Déflation** : Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.
- Inflation sous-jacente** : Tendance de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.
- MAE** : Direction Monnaie et Analyse Économique de la BRH.
- Région Nord** : Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.
- Région Sud** : Elle comprend les départements du Sudt, de la Grand-Anse et des Nippes.
- Région Reste Ouest** : Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest à l'exception de l'aire métropolitaine
- Région Transversale** : Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.
- Aire Métropolitaine** : Elle comprend les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.